

La SODEC : enfin un espoir pour notre cinéma?

Marie-Claude Loiselle et Claude Racine

Numéro 82, été 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/23469ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (imprimé)

1923-5097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Loiselle, M.-C. & Racine, C. (1996). La SODEC : enfin un espoir pour notre cinéma? *24 images*, (82), 2–2.

La SODEC: enfin un espoir pour notre cinéma?

Voici maintenant un an que la SODEC a pris le relais de la tant contestée SOGIC. Pas besoin de revenir ici sur le tort que cette dernière a pu causer, en sept années d'opération, à notre cinéma... Or, la SODEC, en voulant jouer le rôle de rassembleur pour l'ensemble du milieu, a créé un nouveau dynamisme plus propice à la création et, par le fait même, a réussi à apaiser la grogne qui s'élevait de toutes parts. Solliciter un consensus entre les réalisateurs, producteurs, distributeurs, etc. (au moyen de quatre commissions et du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle, composé

de seize représentants du milieu) et demeurer à l'écoute de leurs attentes en s'appuyant sur le principe de consultation permanente, se réajuster lorsque cela s'impose, c'est ce qui se présente comme l'apanage du nouvel organisme, qui voit dans cette stratégie une manière de s'assurer un certain leadership en jouant les conciliateurs auprès des autres institutions, principalement Téléfilm Canada. Devant notre scepticisme de voir les intérêts de Téléfilm — que la décision politique de la population, le 30 octobre dernier, a reconduit comme principal organisme subventionneur¹ — rencontrer ceux de la SODEC, qui se veut désormais plus engagée envers le cinéma indépendant et d'auteur, Pierre Lampron, président de la SODEC, souligne qu'ils seront tous deux «condamnés à s'entendre». «Quand je discute avec François Macerola,

précise-t-il, il sait très bien que je ne représente pas le cinéma indépendant ni le cinéma d'auteur. Je lui dis simplement que le milieu considère important de couvrir ce champ d'intervention.» Reste toutefois à savoir s'il trouvera tant de bonne foi du côté de Téléfilm dont les choix sont, plus que jamais, orientés vers un cinéma davantage commercial...

Parmi les principaux points mis de l'avant par le nouvel organisme québécois, certains suscitent enfin la confiance de voir notre cinéma doté de moyens d'existence plus à sa mesure et surtout plus créatifs; cela en simplifiant d'abord les méthodes de gestion, mais aussi en cherchant de nouveaux modes de production, plus légers par exemple; ce que nous confirmait Suzanne Laverdière, directrice générale du cinéma et de la production télévisuelle à la SODEC. De plus, chaque programme (aide à la scénarisation, aide à la production, aide à la promotion et à la diffusion, aide aux jeunes créateurs) comporte

un volet visant à soutenir le cinéma indépendant². Dans le même ordre d'idées, soulignons l'introduction du concept de documentaire «d'auteur» qui vient privilégier un traitement éditorial et cinématographique personnel. Un autre fait majeur et fort réjouissant: on ne fermera (enfin!) plus la porte aux cinéastes-producteurs. Les projets soumis à l'organisme seront étudiés par un comité d'évaluation de pairs ou de lecteurs indépendants de la SODEC; ce qui constitue là aussi une excellente nouvelle venant corriger une des plus grandes aberrations de feu la SOGIC où les fonctionnaires s'attribuaient un pouvoir de vie ou de mort sur les projets — comme cela demeure par ailleurs toujours le cas à Téléfilm. Finalement, saluons la création d'un fonds visant à soutenir la diffusion des films québécois en province par le tirage de copies supplémentaires destinées aux salles des huit villes les plus importantes du Québec (à l'exception de Montréal et de Laval).

Toutes ces mesures permettent aujourd'hui de croire en la possible renaissance d'un cinéma québécois plus aventureux, qui, peut-être, pourra guérir progressivement de la démagogie qui l'a fait s'éprendre de l'art de jeter de la poudre aux yeux jusqu'à vendre son âme à la Renommée (internationale) — qui n'a cependant pas embouché sa trompette pour lui... À vrai dire, elle ne s'est probablement jamais faite aussi silencieuse que depuis une quinzaine d'années; depuis que notre cinéma a succombé à l'illusion du *produit de qualité*, ou plutôt à l'idée que l'on s'en fait. Pour emprunter une image — qui vaut vraiment mille mots — à l'ineffable Gilles Carle, il y manque «de la boue sur les bottes des travailleurs». Nous ne reviendrons pas encore ici sur le fait qu'un «beau» film, bien réalisé, avec de bons comédiens, ne donne pas nécessairement un *bon* film. Sur ce point encore, le dévoilement des «priorités d'action» de la SODEC, le 29 avril dernier, ne dissipe pas toutes nos inquiétudes lorsqu'on retrouve en tête de liste des «six grands principes» de l'organisme l'expression toute faite de «produits et services de qualité». N'est-ce pas là ce que tout le monde souhaite offrir? Il faut plutôt se demander quel sens est prêté au mot «qualité», surtout lorsque l'on constate que le scénario, qui demeurera le principal critère pour juger d'un projet (pour les seules œuvres de fiction cependant), n'est un gage de rien du tout et ne devrait être considéré que comme un outil de travail — important certes.

En tout état de cause, disons que pour une fois que quelque chose survient dans le petit royaume du cinéma québécois qui donne à espérer, laissons la chance au coureur. Nous ne pourrions juger que sur les résultats... ■

MARIE-CLAUDE LOISELLE ET CLAUDE RACINE

1. L'enveloppe budgétaire de la SODEC consacrée au cinéma et à la télévision n'est que de 10,2 millions \$ — non augmentée cette année à la demande même de l'organisme qui désirait faire ses preuves avec cette somme bien modeste — face aux 60 millions \$ investis au Québec par Téléfilm Canada.
2. 20% des budgets consacrés au cinéma seront réservés au cinéma indépendant.